

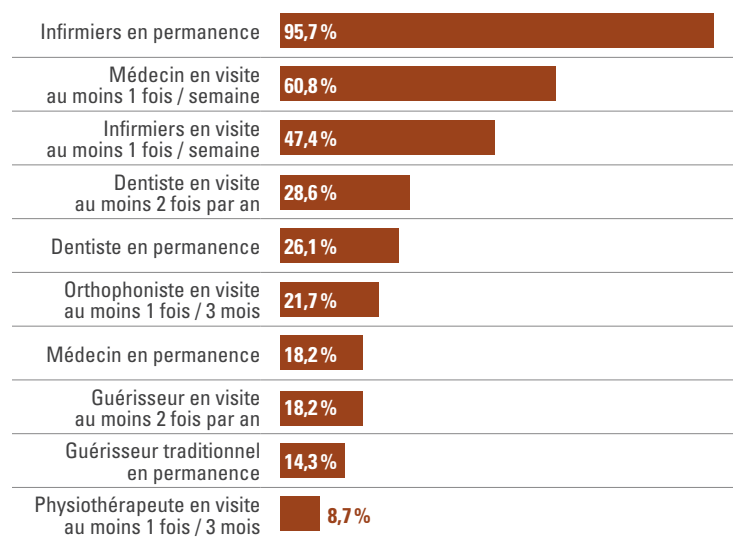
18 PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC : L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ET LA SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES

Le chapitre 18 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS, 2008) porte sur l'accès aux soins de santé pour les Premières Nations du Québec vivant dans les communautés ainsi que sur la disponibilité et l'utilisation de ces services. Étant donné qu'il constitue un résumé de l'information contenue dans le chapitre 18, le présent document pourrait donner lieu à des interprétations différentes. Pour bien comprendre les résultats de cette enquête, le lecteur est invité à lire le chapitre intégral. L'amélioration de l'accessibilité des soins de santé pour les Premières Nations reste un défi important (CSSSPNQL, 2008). Dans le cadre de cette enquête, un portrait des services de santé dans les communautés a été réalisé, principalement au regard de leur disponibilité. Plusieurs variables ont été mesurées, notamment la perception du niveau d'accessibilité aux services de santé et de leur utilisation par les jeunes ainsi que l'utilisation et les difficultés d'accès à la médecine traditionnelle. Des données concernant les obstacles qui empêchent l'accès aux services de santé, les difficultés relatives au financement des services, le changement de médecin de famille, les hospitalisations, de même que la satisfaction au regard des services sociaux et de santé ont aussi été recueillies. Les résultats relatifs à plusieurs de ces variables sont détaillés dans les prochaines sections.

Portrait des services dans les communautés

Tel que le montre la figure 1, la plupart des communautés, 22 sur 23, bénéficient de la présence d'une infirmière en poste de même qu'un centre de santé communautaire. Par ailleurs, on remarque que seulement 14 des 23 communautés ayant participé à l'enquête reçoivent la visite hebdomadaire d'un médecin. En ce qui concerne les autres services professionnels, leur présence tend à diminuer considérablement.

Figure 1 : Présence de professionnels de la santé dans les communautés



En ce qui a trait aux différents types de services et de programmes, la figure 2 présente les services de santé et les programmes offerts dans les communautés. On remarque entre autres que sur les 18 services de santé indiqués, 7 sont accessibles dans moins de la moitié des communautés.

Figure 2 : Distribution des services de santé offerts dans les communautés



Perception du niveau d'accessibilité aux services

Plus de la moitié des membres des Premières Nations (56,3 %) estiment avoir le même niveau d'accessibilité aux services de santé que la population canadienne. Par ailleurs, la plus grande proportion de répondants ayant déclaré être en accord avec cette affirmation ont dit avoir un revenu supérieur à 70 000 \$.

Utilisation des services par les adolescents (12-17 ans)

En ce qui concerne l'utilisation des services, 63,5 % des adolescents ayant répondu au questionnaire déclarent avoir consulté un médecin ou une infirmière au cours des 12 mois précédant l'enquête. Par ailleurs, on observe des écarts importants selon le degré d'isolement géographique¹ des communautés. En effet, 67,4 % des adolescents vivant en zone 4 ont déclaré avoir consulté un médecin au cours de la dernière année, contre 55,8 % de ceux issus de la zone 3. Voir à cet effet le tableau 1.

Tableau 1 : Adolescents qui ont consulté un médecin ou une infirmière en santé communautaire, selon la zone d'isolement géographique (N = 3 661)

Consultation d'un médecin ou d'une infirmière en santé communautaire	Zone géographique			
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Jamais	13,5 %	4,1 %	21,7 %	9,3 %
Au cours des 12 derniers mois	64,6 %	63,4 %	55,8 %	67,4 %
1 à 2 ans	8,3 %	11,9 %	1,4 %	6,7 %
Plus de 2 ans	6,4 %	5,8 %	1,4 %	3,1 %
Je ne me souviens pas	6,5 %	9,4 %	15,7 %	7,6 %
Refus	0,8 %	5,4 %	4,0 %	6,0 %

Recours à la médecine traditionnelle

En ce qui concerne la médecine traditionnelle, 31,8 % des adultes de 18 ans et plus mentionnent y avoir eu recours, comparativement à 37,8 % des adultes en 2002. Comme le montre le tableau 2, 37,6 % des adultes vivant en zone 4 ont déclaré recourir à la médecine traditionnelle tandis que tel est le cas pour 71,9 % des adultes de la zone 1. En ce qui concerne les remèdes traditionnels, 85,3 % des adultes indiquent ne pas éprouver de difficulté à y avoir accès.

Tableau 2 : Recours à la médecine traditionnelle selon la zone géographique (N = 19 068)

Recours à la médecine traditionnelle	Zone géographique			
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Oui	71,9 %	61,0 %	64,6 %	37,6 %
Non	26,7 %	36,1 %	35,2 %	60,8 %
Ne sais pas	1,1 %	2,9 %	0,2 %	1,7 %
Refus	0,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Obstacles rencontrés pour obtenir des soins de santé

Plusieurs obstacles relatifs à l'accès aux soins de santé ont été signalés pendant l'enquête. Comme le montre la figure 3, 27,9 % des répondants ont mentionné que les listes d'attente constituent le principal obstacle. On note par ailleurs que les adultes ayant déclaré que leur ménage avait un revenu annuel de moins de 20 000 \$ sont ceux qui ont le plus souvent rapporté des obstacles les empêchant d'obtenir de soins de santé.

¹ Zones géographiques

La mesure de l'isolement géographique est basée sur un système de zones élaboré par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

Zone 1 : La communauté est située à moins de 50 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 2 : La communauté est située entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 3 : La communauté est située à plus de 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 4 : La communauté n'a pas de route d'accès ouverte reliée toute l'année à un centre de services.

Centre de services : la localité la plus proche où les membres de la communauté doivent se rendre pour avoir accès aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Figure 3 : Obstacles rencontrés par les adultes voulant obtenir des soins de santé (N = 19 068)



Médecin de famille et hospitalisation

Les adultes vivant en zone 4 ont rapporté dans une plus grande proportion avoir déjà changé de médecin de famille. Plus précisément, 36 % de ces derniers ont déclaré avoir changé deux fois ou plus de médecin. En ce qui a trait aux hospitalisations, 17 % des adultes ont déclaré avoir été hospitalisés au cours des douze mois précédant l'enquête. De plus, on remarque que le pourcentage d'hospitalisation varie selon le revenu. En effet, 21 % des adultes ayant déclaré que leur ménage avait un revenu annuel de moins de 20 000 \$ ont dit avoir été hospitalisé au cours de la même période tandis que tel est le cas pour seulement 14,6 % de ceux ayant un revenu de 20 000 à 39 999 \$, 12,4 % de ceux dont le revenu se situe entre 40 000 et 69 999 \$ et 14,1 % de ceux ayant déclaré un revenu de plus de 70 000 \$.

En ce qui concerne la satisfaction au regard des services sociaux et de santé, 76,7 % des membres des Premières Nations se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » des services de santé offerts dans la communauté. Par contre 12,9 % ont un avis neutre et 9,7 % ont indiqué être insatisfaits ou très insatisfaits.

Ce document constitue une synthèse du chapitre 18 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec. Pour plus d'information, veuillez consulter le chapitre complet du rapport à l'adresse suivante : <https://www.cssspnql.com/docs/centre-de-documentation/chapitre-18-acc%C3%A8s-soins-et-satisfaction-services.pdf?sfvrsn=2>



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR